



offre de prêt et courtier

Par **lqc00723**, le **03/07/2012** à **20:55**

Bonjour,

J'ai signé la promesse de vente il y a environ 2 mois chez le notaire pour l'achat d'un appartement à Créteil, cette acte est valable jusqu'à 26/07/2012.

Le courtier de l'agence immobilier m'a établi une ETUDE FINANCIÈRE avec une simulation indiquant la durée, la mensualité, le prix du bien, l'apport personnel et en précisant à la fin:

Tous frais inclus. Pour moi le frais de courtage n'est pas à ma charge.

Surprise, l'offre de prêt que j'ai reçu il y a 3 jour précise que les frais de courtage de 2100 euros est à ma charge.

Le courtier m'a expliqué : Tous frais inclus ça veut dire que la simulation de crédit est gratuite, il m'a demandé de faire un chèque de 3500 euros (je l'ai fait) en disant que ce n'est pas 2100 euros mais 3500 euros et que c'est lui qui va retourner l'offre à la banque.

Ma question : ce que fait le courtier est correct légal ou pas?

Que doit-je si je veux annuler la transaction?

Mes remerciements

Par **chupa888**, le **04/07/2012** à **08:36**

Soyons précis.

Que voulez vous annulez ???

le compromis ou l'offre du courtier

Par **lqc00723**, le **04/07/2012** à **19:06**

Enfin, je suis démotivé, ce n'est pas du tout le problème d'argent, je peux payer cette somme, ma femme et moi nous avons beaucoup d'estimation pour lui car il s'occupe bien notre dossier.

J'ai très déçu car nous voulons vraiment acheter cet appartement et que l'annulation de l'un ou l'autre n'est pas actuellement envisagée.

Que pensez-vous de cette personne? Si vous avez des conseils à me donner, je vous remercie.

Par **chupa888**, le **05/07/2012** à **21:26**

Etant dans l'immobilier, je connais assez bien les courtiers.

En général ils se "bougent " pour vous contrairement à un banquier, mais la contre partie est qu'il faut absolument lui faire croire qu'il n'est pas seul sur le coup.

Car sinon il va vous mettre des honoraires plein pot et vous apportez l'offre à la limite de la condition suspensive de crédit...

Mais normalement les honoraires auraient du être connus à l'avance.

Par **gabalo**, le **14/02/2014** à **22:01**

Bonjour, Madame /Monsieur :Ce message est destiné à toutes personnes

Nous sommes une association pétrolier qui aimerait d'investisseurs privés;

Nous sommes ouverts à tout ceux qui sont dans le besoin d'un prêt Financier,

nous sommes en mesure de vous faire des prêts allant de 10.000 à 50.000.000 € à toutes,

personnes capables de respecter les conditions, Le taux d'intérêt est de 3% par an, Pour plus d'informations, Veuillez nous contacter par mail christiane.poline@gmail.com